



Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des modifications ou des aménagements de détails, nécessités pour des raisons techniques ou administratives, pourront être apportées aux plans tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les retombées, soffites, faux-plafond et canalisation... ne sont pas figurés. Ce document est conforme à la loi Carrez.



N°:	Copro. N°:	07	Niveau:	1

APPARTEMENT T2+V					
Sejour	17,18 m2				
Chambre 1	14,59 m2				
Douches	5,21 m2				
Dégagement	2,75 m2				
Total Habitable	39,73 m2				
Varangue	9,02 m2				
Total Utile	48,75 m2				

